



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq septembre à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur NAYRAC

Délibération numéro :
2015/191

**Convention de servitude de
passage de réseaux :**
Commune / E.R.D.F.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : vendredi 2 octobre 2015,
que la convocation du conseil avait été
établie le vendredi 18 septembre 2015
Le Maire

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS, Bernard NIEL, Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Nathalie FORT pouvoir à Bérénice LACAN, Albine DALLE pouvoir à Claude ALIBERT, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL, Nadine TUFFERY pouvoir à Michel DURAND, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Pascale BARAILLE

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant la demande d'E.R.D.F. de modifier le réseau, afin de procéder au raccordement électrique d'une habitation située rue Auguste Monjols à MILLAU,

Considérant que cette extension sera réalisée en souterrain, et traversera la parcelle cadastrée Section DO n° 330, propriété de la Ville,

Considérant qu'il convient de consentir à E.R.D.F. des servitudes relatives à l'établissement, à demeure dans une bande de 0,50 mètre de large, d'une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 5 mètres ainsi que ses accessoires.

Aussi il est proposé au Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Aménagement Urbain du 3 Septembre 2015 :

1. - **DE CONSENTIR** à Electricité Réseau Distribution de France (ERDF), dont le siège social est à Tour ERDF, 34, place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX, représentée par Monsieur Mattieu CASAUX, agissant en qualité de Directeur de la DR Nord Midi-Pyrénées, dûment habilité à cet effet et domicilié à 22, boulevard de la Marquette, 31000 TOULOUSE, les servitudes ci-dessus relatées.

2. - D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe, relative aux conditions de passage de ces réseaux.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Accusé de réception

Reçu le - 5 OCT. 2015



Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq septembre à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame HELLI

Délibération numéro :
2015/192

Tableau des effectifs :
modification

ETAIENT EXCUSES : Nathalie FORT pouvoir à Bérénice LACAN, Albine DALLE pouvoir à Claude ALIBERT, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY pouvoir à Michel DURAND, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Pascale BARAILLE

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : vendredi 2 octobre 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 18 septembre 2015
Le Maire

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pris notamment en son article 34 qui dispose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant que les postes supprimés correspondent à la suppression des grades qu'occupaient les agents avant le 1er septembre 2015 prévus par la CAP du 19 décembre 2014 ainsi que les modifications du temps de travail des postes des agents du service Education liées à la réforme des rythmes scolaires, et les créations correspondent aux avancements de grade, aux changements de temps de travail, à une mutation et à la mise en stage d'un agent,

SUPPRESSION		DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	DATE	CREATION		DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	DATE
1	Adjoint technique de 1ère classe	Temps complet	01/09/2015	1	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	01/09/2015